

Le balisage VTT

Les 7 circuits VTT proposés en Pays Neufchâtelois sont balisés selon les normes européennes. Des balises carrées blanches ponctuent chacun d'eux, leurs flèches jaunes vous indiquent la direction à suivre.



Le numéro du circuit est de couleur différente en fonction du niveau de difficulté :

Vert : très facile **Bleu : facile** **Rouge : difficile** **Noir : très difficile**

L'inscription "VTT en Pays Neufchâtelois" indique que vous vous situez bien sur les circuits prévus dans ce dépliant.



Où se ravitailler, où dormir?

SERVICES								
	Café	Revêtement	Gîte rural	Chambre d'Hôtes	Aire de pique-nique	Restaurant	Camping	Hôtel
COMMUNES								
Auvilliers					X			
Bouelles			X					
Bully	X	X	X			X		
Esclavelles						X		X
Flamets-Frétils	X	X						
Lucy			X					
Massy					X			
Mesnières-en-Bray	X	X	X		X	X		
Mortemer					X	X		
Nesle-Hodeng	X	X	X		X			
Neufchâtel-en-Bray	X	X	X	X	X	X	X	X
Neuville-Ferrières	X	X						
St-Germain-sur-Eaulne		X						
St-Saire		X	X	X				
Ste-Beuve-en-Rivière			X					
Vatierville				X				



Où louer, où réparer son VTT?

Neufchâtel-en-Bray :

● **LOCATION/RÉPARATION** : M.AVRIL, 11 grande rue St Jacques, Tél. 02.35.93.13.28. Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30

● **RÉPARATION** : M.CAUX, 8 grande rue Fausse Porte, Tél. 02.35.93.04.83. Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30.

NORMANDIE - SEINE-MARITIME

RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES

● **Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois**
Place Notre Dame
76 270 Neufchâtel-en-Bray
Tél : 02.35.93.22.96
Fax : 02.32.97.00.62
otsi.neufchâtel-en-bray@wanadoo.fr



Accès en train puis en car SNCF jusqu'à Neufchâtel en Bray, en voiture par les autoroutes A28 et A29, Dieppe (35 km) Rouen (50 km)

● Cartes - Guides

Cartes IGN 1/25 000 : 2009 OT Top 25 (Forêt d'Eawy), 2109 O (Neufchâtel-en-Bray).

Topo-guide : "Forêts de Haute-Normandie" réf. 761.

● Renseignements pratiques :

Un document est disponible à l'office de tourisme du Pays Neufchâtelois, il vous renseignera sur les possibilités d'hébergement, de restauration, les produits du terroir, les visites et les divertissements. Ce document est remis à jour plusieurs fois par an.

● Circuits vélo :

4 boucles balisées de 25 à 35 km vous permettront de découvrir le Pays Neufchâtelois et ses produits du terroir. Le dépliant "Promenades au Pays du Neufchâtel" est disponible à l'office de tourisme.

● Randonnées pédestre :

14 boucles balisées de 2h à 4h de marche vous emmèneront au cœur de la boutonnière à la découverte du patrimoine bâti du Pays Neufchâtelois. Le dépliant "Au Pays du Fromage" est disponible à l'office de tourisme.

● Les rendez-vous VTTistes au Pays Neufchâtelois :

La Randonnée du Pays de Bray : tous les ans au printemps
Le tour du canton : dernier dimanche de juin
Bol d'air : dernier dimanche de l'année
Renseignements à l'office de tourisme

Partenaires

Conseil Général de la Seine-Maritime et Etat
Communauté de Communes du Pays Neufchâtelois
Comité Départemental du Tourisme de Seine-Maritime
Association Culturelle et Touristique du Pays de Bray
Association de développement local du Pays de Bray
Association Neufchâteloise de Cyclotourisme (ANCT)
Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois



Document édité par la Communauté de Communes du Pays Neufchâtelois (et approuvé par les communes membres) dans le cadre de la collection "Randonnées" du Comité Départemental du Tourisme de Seine-Maritime. - Décembre 2000

NORMANDIE - SEINE-MARITIME

Pays de Bray

VTT en Pays Neufchâtelois

CARTIAG Imprim' - 76440 FORGES-LES-EAUX - Tél. : 02.32.89.04.70 - Photo couverture ANCT

Randonnées VTT



Neufchâtel-en-Bray
et ses environs

7 CIRCUITS DE 17 A 103 KM



Partagé entre Normandie et Picardie, le Pays de Bray, de par son paysage, se distingue nettement des vastes plateaux Picard et de Caux qui l'entourent.

Ceci en raison d'un phénomène géologique de grande ampleur qui a commencé à l'époque de la formation des Alpes, il y a 12 millions d'années. Un bombement de couches sédimentaires a été creusé par un lent travail d'érosion. Cet accident géologique est familièrement dénommé "boutonnaire" du Pays de Bray.

Dans cette entaille, de légers vallonnements confèrent au Pays de Bray un paysage varié, constitué de prairies bocagères, de milieux humides, de champs cultivés et de grands massifs forestiers.

A Neufchâtel-en-Bray, vous êtes en Petite Suisse brayonne. L'eau y est omniprésente, de nombreuses sources sillonnent le pays. Et en Pays Neufchâtelois, la Béthune et l'Eaulne forment deux charmantes vallées.

Coteaux calcaires : une flore particulière

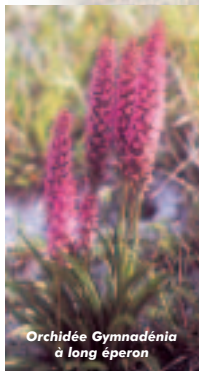


Photo : P. FRÉBOURG/GONm

Des pelouses sèches sur craies occupent les flancs des coteaux de notre Pays Neufchâtelois ; ce sont les milieux les plus riches sur le plan floristique : on y trouve entre autre les représentantes d'une prestigieuse famille florale, celle des orchidées (orchis à double feuilles, orchis verdâtres, orchis tachetés, ophrys mouche et abeille,...)

Fin avril – début juillet, c'est l'apogée de la floraison.

Mais surtout, admirons cette merveilleuse flore locale ; évitons les cueillettes inutiles. Et souvenons-nous qu'une photographie ne fânera pas !!!

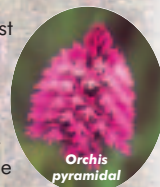


Photo : P. FRÉBOURG/GONm

Au bord de nos rivières ...



Photo : SABINE/GONm

Sur l'Eaulne,

le marais de Fesques est un milieu naturel protégé. Cette prairie humide de 5 ha présente une faune et une flore remarquables.

Selon les saisons, on peut y observer de nombreux oiseaux comme



Photo : P. FRÉBOURG/GONm

les rousserolles, fauvettes, poules d'eau, bergeronnettes, petits échassiers ... La présence de nombreux petits ruisseaux est propice aux iris, benoïtes des ruisseaux, orchidées, reines des prés,...

Pour visiter, s'adresser à l'Office de Tourisme à Neufchâtel-en-Bray ou à M. Frébourg au 02 35 94 38 54.

La haie : bien plus qu'une frontière ... un abri



Photo : JP THOREZ/AREHN

La haie est caractéristique de notre paysage bocager. En plus de délimiter les parcelles, elle joue un rôle écologique important : gîte et couvert de la petite faune, protection du vent et de l'érosion.

En vallée, les haies sont le plus souvent constituées de saules, de charmes ou de frênes taillés en têtard.

Mais on trouve encore la haie traditionnelle de la région: celle de jalons de noisetier fendu et plantée d'aubépine et prunelier.



Photo : H. BAILLY

Les hêtraies : la basse forêt d'Eu, la forêt d'Eawy



Photo : JP THOREZ/AREHN

Les forêts que vous trouvez au Pays Neufchâtelois sont constituées à 90% de hêtres et la forêt d'Eawy est considérée comme l'une des plus belles d'Europe.



Photo : JL BIGORNE/GONm

En saison, les sous-bois sont de véritables tapis de jacinthes ou d'anémones. Les lisières plus éclairées se colorent de primevères, renoncules, potentilles, pour ne citer que les plus connues.



Photo : JL BIGORNE/GONm

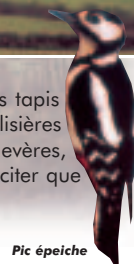


Photo : SABINE/GONm



Photo : M. DANIEL

Sur la Béthune,

Les rives sont aménagées à Neufchâtel-en-Bray, en aire de promenade, de détente et de pique-nique. A proximité, pour l'an 2000, 100 pommiers d'essences locales ont été plantés.



Photo : ACTPB

La mare : une richesse écologique

La mare fait partie du paysage rural traditionnel brayon. Façonnés par l'homme depuis la préhistoire, ces petits plans d'eau ont aujourd'hui encore plusieurs rôles : régulation du ruissellement des eaux de pluie, réserves biologiques pour la faune et la flore aquatique, point d'eau pour le bétail.

Les mares, quoique de plus en plus rares, accueillent des plantes particulières : flottantes, enracinées ou non, immergées ou du bord de l'eau tels l'iris jaune et la renoucle.

La mare grouille d'une faune très diverse : insectes, mollusques, poissons, batraciens, reptiles, larves diverses, ...

Prenez le temps d'observer, vous serez surpris des richesses des mares.

Paysages à découvrir

Un cliché : herbages, pommiers, vaches normandes ...

Les boissons issues de la production de la pomme sont bien connues. Mais saviez-vous que plus de 70 variétés de pommiers existent dans notre région?

L'une d'elles, la Croix de Bouelles, tire son nom d'une des communes du Pays Neufchâtelois. On dit que cette variété de pommes à cidre, très populaire au début du XX^{ème} siècle a été multipliée par des greffons pris sur un vigoureux pommier situé près du calvaire de la commune de Bouelles.

Partout pousse une herbe bien verte et grasse appréciée de nos vaches Normandes, à la robe si caractéristique : caillies (blanches) aux tâches bringées (marrons) ou blondes (rousses).

Cette terre généreuse vous offre de fameux produits brayons, normands tout simplement : lait, crème, beurre, cidre, ... sans oublier nos deux AOC : fromage "neufchâtel" et calvados.










Photo : JP BOUJEL

RÉPERTOIRE DES BOUCLES VTT

N° et nom du circuit	Distance	Dénivelé cumulé	Temps du parcours	
			Promenade*	Sport**
1 Le tour du Pays Neuchâtelois Neuchâtel-en-Bray, place Notre-Dame	103 Km	1750 m	3 jours	11 h
2 A partir de Nesle-Hodeng Place de la Mairie de Nesle-Hodeng	24 Km	360 m	4 h 45	2 h 30
3 A partir de Ste-Beuve-en-Rivière Place de la Mairie de Ste-Beuve-en-rivière	20,5 Km	320 m	4 h 00	2 h 00
4 A partir de Fesques Place de la Mairie de Fesques	17 Km	220 m	3 h 15	1 h 30
5 A partir de Lucy Place de l'église de Lucy	19 Km	350 m	3 h 45	1 h 45
6 A partir de Mesnières-en-Bray Parking du château de Mesnières	20,5 Km	300 m	4 h 00	2 h 00
7 A partir de Bully Parking de l'église de Bully	21 Km	310 m	4 h 00	2 h 00

Les liaisons de Neuchâtel-en-Bray aux points de départ des différentes boucles ne sont pas balisées. Elles permettent seulement de se rendre plus directement sur les circuits.

* Moyenne 5 Km/heure - ** Moyenne 10 Km/heure

LEGENDE	
	Départ des boucles
	Boucles balisées
	Liaisons non balisées
	Avenue Verte (projet 2002)
	Office de Tourisme
	Aire de pique-nique
	Point de vue
	Table d'orientation



La charte de randonnée des VTTistes

Je reste courtois(e) avec les autres usagers et je reste discret(e),
 Je maîtrise ma vitesse en toute circonstance,
 Je dépasse avec précaution les randonneurs pédestres et équestres qui restent toujours prioritaires,
 Je respecte la nature et les propriétés privées,
 Je roule impérativement sur les sentiers balisés et ouverts au public,
 Je m'interdis de pénétrer en sous-bois et dans les parcelles de régénération,
 J'informe d'autres personnes de mon itinéraire et j'évite de partir seul(e),
 J'emporte avec moi un nécessaire de réparation, une trousse de première urgence et une carte détaillée du parcours,
 Je prends connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du trajet choisi et je ne prends pas de risques inutiles,
 J'observe le code de la route en tout lieu et toutes circonstances,
 Je porte toujours un casque.